

Kanzler qui commandait l'armée pontificale, invitant ce dernier à se rendre. Kanzler répond avec une dignité simple, mais inébranlable, qu'il obéira seulement à son souverain, et qu'on n'entrera dans Rome que par la force.

Le 20 septembre, au point du jour, les batteries des subalpins ouvrent leur feu contre les murs de Rome. L'attaque principale est dirigée contre les portes Pia et Salara. La petite armée papale se multiplie en quelque sorte pour défendre les points attaqués. Elle lutte avec sa valeur accoutumée contre un ennemi dix fois supérieur en nombre—comme toujours. Le tir précis de ses carabines Remington cause beaucoup de mal aux Italiens. Enflammés d'une ardeur unanime, tous les soldats du Pape se promettent bien de mourir jusqu'au dernier sur la brèche avant que l'ennemi la puisse franchir.

Mais telle n'est pas la pensée de l'auguste Pie IX. Souverain et père à la fois, son cœur est agité de sentiments divers. Souverain, il doit maintenir ses droits et protester contre la violence; père, il ne peut se résigner à voir couler le sang de ses enfants :

« Aussi, avait-il ordonné qu'on arborât le drapeau blanc, dès qu'une brèche serait faite aux murailles. A dix heures, le mur de la porte Pia s'était écroulé. Là se battaient un grand nombre de zouaves avec leur colonel, M. Allet, le commandant de Trousures, les capitaines Berger, Desclée, de Gastebois, qui rivalisaient de bravoure. Beaucoup gisaient par terre tués ou blessés; parmi ces derniers, les lieutenants Brondois et Niel. Quand on éleva le drapeau parlementaire, les Italiens continuèrent le feu, et une colonne essaya de franchir la porte, où le combat dura encore un moment jusqu'à ce qu'on eût fait entendre raison aux Italiens. Les troupes ennemies entrèrent alors dans la ville, mornes, silencieuses, comme honteuses du rôle qu'on leur faisait jouer. Mais elles y laissèrent entrer à leur suite une horde de misérables qui accablèrent d'insultes les vaincus et allèrent jusqu'à massacrer dans les rues des soldats isolés. Ainsi tomba le gouvernement temporel du Pape, dans une lutte glorieuse qui donnait le plus solennel démenti aux prétendues aspirations des Romains.

« Les pontificaux restèrent jusqu'au lendemain prisonniers dans la cité Léonine. Avant de quitter la place St. Pierre, où ils avaient bivouaqué, ils demandèrent à voir une dernière fois le Saint Père. Pie IX parut à une fenêtre du Vatican. Le colonel Allet éleva son épée, et aussitôt un immense cri d'amour accueillit le Pontife, le Souverain, le Père bien aimé. Le Pape bénit sa fidèle armée, et on l'emporta défaillant. Quels lieux pour ses serviteurs et surtout pour ses zouaves, qui lui avaient donné depuis dix ans leur jeunesse, leur sang, la meilleure partie de leur âme ! »

Peu de temps après la mémorable scène dont on vient de lire le récit se produisit un incident que nous devons noter, car il montre bien mieux que ne le pourraient faire de longs discours la corrélation étroite qui existe entre les destinées de la France et de la Papauté (étroite aussi) de ces deux grands ennemis de tout ordre, de toute justice, de toute civilisation, de toute liberté : César et la Révolution.

Pendant que les soldats du Pape, prisonniers mais non vaincus, défilaient devant leurs agresseurs, hors de la porte Saint-Pancrace, pour rendre leurs armes, ils virent tout à coup et non sans étonnement un personnage se placer en face de l'état-major italien, et, comme l'a si bien dit l'un d'eux, « insulter par sa présence à la morale publique et à une noble infortune. »

Ce personnage, c'était M. le baron d'Arnim, ambassadeur de Prusse à Rome.

Rien ne motivait la présence de M. l'ambassadeur en un tel lieu, à un tel moment, ou plutôt... Mais, passons.

Après la remise des armes, les zouaves sont emmenés à Civita-Vecchia. Jetés brutalement sur la paille, privés de nourriture, ils ont la bonne fortune de rencontrer des âmes généreuses qui s'intéressent à leur triste sort. A Rome, M. Lefebvre de Behaive, premier secrétaire de l'ambassade de France, chargé d'affaires par intérim, et tous les attachés de l'ambassade leur avaient déjà rendu de très grands services. A Civita, M. Pascal, de Marseille, membre du comité catholique, parvient enfin, non sans peine, à distribuer des vivres aux prisonniers mourants de faim.

Le commandant de la frégate française l'Orénoque, en station à Civita-Vecchia, M. Briot, homme de cœur dans toute la belle force du mot, accueillit fièrement à son bord les débris de l'armée pontificale :

« Le 25 septembre, qui était un dimanche, après la messe célébrée par leur aumônier sur le pont de la frégate, les zouaves se rassemblèrent autour de leur colonel. Le capitaine de Fumel déploya le drapeau du régiment, qu'il avait emporté en le cachant dans les plis de sa ceinture et, après avoir salué une dernière fois ce glorieux drapeau troué des balles de Mentana, les zouaves se le partagèrent. Chacun voulut en emporter un fragment et garder sur son cœur cette relique, talisman de la foi, du courage et de l'honneur. Selon l'expression du commandant d'Albion, c'étaient pour la plupart d'entre eux les débris de leurs opimes de leurs campagnes. Ensuite les zouaves passèrent du bord de l'Orénoque sur un paquebot des Messageries, l'Ulysses, qui était venu les chercher, et ils quittèrent aussitôt le port de Civita-Vecchia.

« Ce qu'ils ressentirent durant la traversée, on le devine. Sur le rivage de l'Italie, ils laissaient leurs plus chères espérances détruites; Rome, leur seconde patrie, souillée par la révolution sacrilège, le Pape prisonnier et sa royauté abattue sans qu'il apparût une main humaine capable de la relever. Mais s'ils regardaient du côté de la France, quelle désolation !... Ce n'est pas l'heure toutefois pour des soldats de s'abandonner à leur tristesse... Pas un d'eux n'hésitait sur le devoir qu'ils allaient suivre... Iraient-ils se disperser dans les rangs de l'armée et de la garde mobile, ou bien resteraient-ils unis pour former ensemble un nouveau corps ? Ce dernier projet était, comme par instinct, dans la pensée de tous »

On sait comment ils l'exécutèrent.
(A continuer.)

LA FILLE DU PRESIDENT

Correspondants et reporters en auront été, cette fois, pour leurs frais. La consigne donnée au gardien de la Maison Blanche a été fidèlement observée, et seules les personnes munies d'une lettre d'invitation, ont pu entrer pendant la matinée. C'est donc à une dépêche de la presse associée que l'on doit les quelques détails suivants sur le mariage de Miss Nellie Grant avec M. Sartoris.

La cérémonie nuptiale a été célébrée le matin à 11 heures, par le révérend M. Tiffany, ministre méthodiste. Le salon dans lequel elle a eu lieu était élégamment décoré de fleurs, et la musique de l'infanterie de marine a exécuté plusieurs morceaux.

Miss Grant, à son entrée dans le salon, était conduite par son père; M. Sartoris était accompagné par M. Frédéric Grant qui lui servait le garçon d'honneur. Derrière le président et sa fille, venaient Mme Grant et ses deux fils, Ulysses et Jessie. La mariée avait pour demoiselles d'honneur Milles Barnes, Fish, Drexel, Dent, Porter, Conkling, Sherman et Frelinghuysen.

Après la cérémonie, le révérend Tiffany a embrassé la mariée; son exemple a été suivi par toutes les dames invitées. Quant à M. Sartoris, il a dû échanger force poignées de main.

Arrivés, jeudi soir, à New-York et descendus à l'hôtel de la cinquième avenue, M. et Mme Sartoris y ont été rejoints hier par le président qu'accompagnaient Mme Grant et ses trois fils. Le général Grant et les deux autres maries ont dîné et passé la soirée chez un de leurs amis qui habite le haut de la ville.

On raconte que le président interrogé à la Maison Blanche par une dame aussi tant à la cérémonie de jeudi, et qui tenait à savoir s'il était satisfait d'un mariage qui l'obligeait à se séparer de sa fille unique, aurait tout d'abord répondu avec son lachisme habituel qu'il avait vu cette union avec d'autant plus de plaisir qu'il espérait bien que sa fille viendrait souvent voir sa famille. Puis comme la questionneuse, ne se contentant pas de cette réponse, insistait et demandait à M. Grant : «—Combien de fois désireriez-vous qu'elle vint vous visiter ? »—« Je désire qu'elle vienne nous voir deux fois par an, répliqua celui-ci, et que chaque fois elle reste six mois. » *Se non è vero è ben trovato.*

Le fait est que le président a pour sa fille unique une vive et profonde tendresse. Tout le monde s'accorde, du reste, à rendre justice aux charmantes qualités de la jeune femme et les nombreux et riches présents qu'elle a reçus à l'occasion de son mariage prouvent combien est générale l'affection qu'elle a su inspirer à ses amis d'enfance et à ceux de sa famille.

LE DEPART DES PELERINS

Le *Pereire* a emporté samedi, le 23 mai, la première cohorte de pèlerins qui soit partie des rives de l'Amérique. Les pèlerins avaient entendu à 8 heures du matin une messe basse célébrée par l'archevêque McCloskey dans la cathédrale de St. Patrice. Tous ont reçu la communion; mais, à raison de la pluie qui tombait à torrents, on a renoncé à la procession projetée. Après la messe l'archevêque a adressé une touchante allocution aux pèlerins et leur a donné sa bénédiction. Il a béni également la bannière qu'ils emportent pour être déposée dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes. A 1 heure du matin le major John Kelly, président du pèlerinage, avait envoyé au Saint-Père, à Rome, le télégramme suivant en latin :

« Le docteur Dwenger, évêque de Fort Wayne (Indiana), avec beaucoup de révérends prêtres et de pèlerins, au nombre de 108, partant par le steamer français *Pereire* pour Lourdes et Rome, implore la bénédiction apostolique. »

A 11 heures est arrivée cette réponse :
« Le Saint-Père envoie sa bénédiction fervente à l'évêque Dwenger et aux pèlerins qui l'accompagnent. »

Dès deux heures de l'après-midi, la jetée de la Compagnie Transatlantique et ses abords présentaient un coup d'œil extraordinaire. La foule accourue pour voir partir les pèlerins était si considérable qu'on ne circulait qu'avec une extrême difficulté et que la police ne laissait pénétrer dans le « wharf » que les personnes justifiant qu'ils avaient des parents ou amis parmi les passagers du *Pereire*. A bord du steamer, il était impossible de se frayer un passage sur les ponts tant était grand l'encombrement. Les voitures amenant les pèlerins ont commencé à arriver au quai Transatlantique quelques minutes après deux heures. L'évêque Dwenger est arrivé un des premiers et a été salué par une série de hurrahs étourdissants. Une pareille ovation a été faite à l'évêque Corrigan, de New-Jersey, venu pour dire adieu à son frère, qui est l'un des membres du pèlerinage. Ceux des pèlerins qui, pendant leur séjour à New-York, étaient descendus à l'hôtel Metropolitan, sont arrivés processionnellement, escortés par une centaine de membres de diverses sociétés catholiques. Leur apparition a été le signal de nouveaux vivats. Parmi la multitude qui se pressait sur la jetée, on remarquait beaucoup d'ecclésiastiques et de nombreuses sœurs de charité.

A trois heures et demie a commencé la scène des adieux, des embrassades, des larmes et des génuflexions qui a été vraiment touchante. A quatre heures, un coup de sifflet a annoncé que les malles étaient à bord du *Pereire*. Les amarres ont été lâchées, et le noble steamer a quitté majestueusement son dock, précédé, accompagné et suivi par une flottille de navires pleins d'amis des partants, et dont l'un, le *Virginia Seymour*, avait été mis par M. McKenzie, de la Compagnie Transatlantique, à la disposition des représentants de la presse et d'éminents invités, tant laïques qu'ecclésiastiques. Au moment où le *Pereire* quittait son mouillage, des canons installés par le lieutenant Ellers, de l'artillerie du comté d'Hudson, sur le dock Henwood et celui du pied de Morris street, ont tiré une salve de treize coups en l'honneur des pèlerins de New-York.

Au large de South-west Pitt, l'évêque Dwenger a donné sa bénédiction aux personnes à bord du *Virginia Seymour*, puis a demandé 3 hurrahs pour l'Union catholique. Ils ont été donnés de grand cœur et s'avis par trois autres hurrahs, partis spontanément de tous les navires, en l'honneur du capitaine Surmont du *Pereire*. Ce steamer a été accompagné par le *Major* jusqu'au large de San y Hook, et quand les deux navires se sont séparés, les pèlerins du *Pereire* ont fait pleuvoir un véritable déluge de bouquets sur le pont du *Major*.

On sait que les pèlerins emportent une offrande de plusieurs milliers de dollars au pape. Les noms des souscripteurs sont inscrits sur un magnifique album, dont la reliure seule a coûté \$65, et qui sera également remis au Saint-Père. La magnifique bannière destinée à Notre-Dame-de-Lourdes est estimée à \$800.

FAITS DIVERS.

ACCIDENT.—Le 26, au moment de la réception de Mgr Fabre, à St. Vincent de Paul, un beau triste accident est arrivé. Un nommé Narcisse Maisonneuve, du village, au deuxième coup de canon, en introduisant la cartouche avec la baguette, le coup se déchargea dans les deux mains de l'infortuné; il a le bras droit cassé et la main gauche horriblement brûlée. Il fut transporté immédiatement chez le Dr. Pomville qui lui donna les soins nécessaires.

LA LETTRE POPE-MACDONALD.—La lettre que nous publions ci-dessous éclaircirait tout le mystère qui a entouré la disparition

de la fameuse lettre Pope-Macdonald, et elle est destinée à changer la face des choses dans cette affaire. M. Boyes, employé au département de la milice en cette ville écrit ce qui suit au président de la commission d'enquête du bureau de poste :

Montréal, 11 avril 1874. 219, rue Visitation.

« Monsieur,

« Voyant que M. Palmer, employé du bureau de poste de Montréal, est accusé d'avoir trempé dans la prétendue soustraction de la lettre Pope-Macdonald, je désire donner les informations suivantes à la commission à ce sujet, afin d'exonérer de tout blâme M. Palmer et de le réhabiliter aux yeux du public :

« Le matin du 2 septembre dernier, je suis allé au bureau de poste, chercher les lettres adressées au bureau de la milice où je suis employé. J'en reçus un certain nombre, et lorsque je fus rendu au bureau de la milice, je m'aperçus qu'il y en avait une adressée à l'hon. J. H. Pope. L'enveloppe avait évidemment été mal cachetée, car lorsque je la trouvai, elle était ouverte. Observant que la lettre était affranchie à cause du nom du député ministre de la justice qu'il y avait dessus, et sachant la position que M. Pope occupait au gouvernement, je présentai que le contenu de la lettre était de nature politique, et j'en pris communication.

« Considérant que M. Young y était injustement traité, j'adressai à ce monsieur une autre enveloppe dans laquelle je mis la lettre et je la lui expédiai pour qu'il en prit communication; je déclare solennellement que ni M. Young ni M. Palmer, ni aucun autre en dedans ou en dehors du bureau de poste (à part moi) ne connaissait quoique ce fut de cette affaire; je ne désire nullement qu'on prenne cette lettre pour une tentative de justification ou d'atténuation, et ce n'était aucunement dans le but de recevoir quelqu'avantage personnel direct ou indirect que j'ai agi de la sorte. M. Young ne sait pas que je vis et M. Palmer me connaît à peine de nom. Mon seul désir est d'empêcher que d'autres soient condamnés pour mes propres fautes. Comme il me paraît bien possible que je laisse le pays et que je n'ai peut le moindre désir (si je puis l'éviter) de devenir martyr politique, cette lettre ne vous sera adressée que lorsque les circonstances nécessiteront sa production.

« Je conclus en vous donnant respectueusement l'assurance que l'histoire de cette fameuse lettre, est telle que je viens de la raconter.

« On peut avoir des moyens plus nombreux d'identification et de comparaison d'écriture en référant au bureau de milice, à moins que ces experts infailibles, ne connaissent mieux cette affaire que moi.

Je demeure, monsieur,
Votre, etc.

THOMAS BOYES.

Un duplicata de cette lettre qui est datée du 11 avril a été adressée à M. Palmer. Elle a été laissée entre les mains de Mme Boyes qui devait la produire si quelqu'un était accusé à tort. M. Boyes, qui était parti pour les Etats-Unis, est revenu vendredi dernier à Montréal, il a expédié cette lettre samedi, et est reparti de suite.

Avant de quitter la ville, Boyes a laissé à sa femme une lettre adressée au ministre de la Justice, et marquée *privée*. Cette missive n'a pas été envoyée à destination. En voici le contenu :

219, rue Visitation,
Montréal, mai, 1874.

« Monsieur, M'attendant à ce que la proposition contenue dans ma communication du 14 du courant ne fût pas acceptée, je vous avais écrit cette lettre et j'étais prêt à la faire parvenir à son adresse, dans le but d'exonérer de blâme M. Palmer. Néanmoins, vous avez accédé à ma demande, comme je le vois par le *Herald* de Montréal d'aujourd'hui. Je vous écris, car je crois que la lettre que je vous envoie fera connaître toute l'histoire de la lettre Pope-Macdonald, depuis le moment de sa disparition du bureau de poste de Montréal, jusqu'à ce qu'elle soit tombée entre les mains de M. Young.

« Si vous désirez d'autres informations, envoyez-moi une lettre à l'adresse ci-dessus, et je vous répondrai immédiatement. Et je demande respectueusement la permission de m'informer si les autorités ont l'intention de me démettre de l'emploi que j'occupe maintenant au bureau de la milice, en cette ville.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,
THOMAS BOYES.

La commission d'enquête a recommencé à siéger pour prendre en considération la confession de Thomas Boyes. Le Major de Brigade Baco, a d'abord comparu, voici le résumé de sa déposition :

Thomas Boyes a été employé comme commis depuis plusieurs années au bureau de milice. Il allait quelquefois au bureau de poste chercher les lettres adressées au bureau de milice. Lorsque le témoin a vu pour la première fois la *fac simile* de l'écriture de l'enveloppe de la lettre Pope-Macdonald, il l'a de suite reconnu pour l'écriture de Boyes. Il est allé de suite trouver M. Chapleau, le solliciteur-général alors chargé de l'enquête qui se faisait sur la soustraction de cette lettre. M. Chapleau a remercié le témoin pour ces informations et lui a dit qu'il s'occuperait de la chose. Le nommé Boyes, d'après le témoin, était un homme capable d'ouvrir une lettre qui ne lui appartenait pas. Il était adonné à l'imtempérance. Il a servi à l'armée et écrit ordinairement avec une plume métallique. Le témoin n'a pas donné de renseignements aux autorités du bureau de poste parce qu'il a cru que les informations qu'il avait données à M. Chapleau étaient suffisantes.

Le colonel Fletcher a ensuite comparu; voici en résumé ce qu'il a dit :

Il était député adjutant-général du district militaire numéro cinq; il dit que le 21 mai Boyes a paru très-troublé de l'enquête qui se faisait au sujet de la disparition de la lettre Pope-Macdonald, et il dit alors presque tout ce que contenait la lettre qu'il a adressée à la commission à ce sujet et qu'il était décidé à avertir les commissaires comme il l'a fait. Boyes a dit au témoin qu'il avait écrit à l'hon. M. Dorion lui découvrant tout, lui disant qu'il tairait son nom jusqu'à ce qu'il eut reçu une assurance de pardon.

Le témoin a conseillé à Boyes de se rendre devant la commission et de faire des aveux, mais il a répondu qu'il préférerait ne pas y aller, et qu'il écrirait aux commissaires; son esprit paraissait troublé surtout depuis son retour des Etats-Unis.